



BULLETIN INTÉRIEUR
DE L'ASSOCIATION
DES ÉCRIVAINS BRETONS



UNVANIEZH SKRIVAGNERIEN VREIZH

HA LENN A RA AR VREIZHIZ ?

Hervez ar gelaouenn "Lire", he-deus embannet eur studiadenñ diwar-benn al lenn e Bro-Frañs, e vefe lennet ar muiañ e departamañchoù korn-bro Pariz (an Yvelines da gentañ), Rhône, Isère hag Haute-Garonne. Er C'hantal, Creuse ha Lozère e vefe an niver izelañ a lennerien. Evid Breizh, e chomfe er c'hreiz, en eur renk disterig awalc'h. Ne gredan ket e vefe ar renkadur-se diouzh ar wirionezh. Kalz tud avad a fizio ennañ ha n'eo ket eun dra vad evid brud or Bro. A dra zur e vefe tu da brouiñ n'eo kement-se nemed eur falstamall. Med eur c'hemenn eo evidom memez tra. Ne rafe ket droug e vefe muioc'h a lennerien ba or pemp departamant. Red eo d'ar renerien, d'ar verouriezh ober strivadennoù evit se.

LA LECTURE EN BRETAGNE

Dans son numéro de novembre, la revue "Lire" publie un palmarès de la lecture en France, par départements, dont les résultats ont de quoi surprendre, si, du moins l'on ignore que cette revue est essentiellement l'émanation de l'intelligentsia parisienne. Elle a pour pivot celui qui fait et défait les réputations littéraires en quelques minutes lors de ses émissions de télévision hebdomadaires, d'ailleurs fort bien faites.

Selon ce palmarès, les départements où l'on lit le plus seraient ceux de la région parisienne, ceux de la région Rhône-Alpes, et la Haute-Garonne. Les concres seraient la Lozère, la Creuse et, bon dernier, le Cantal. Quant à la Bretagne, elle se situerait vers le milieu et "Lire" nous fait part de sa surprise "surtout par rapport à certaines images que l'on a, des résultats médiocres de l'Est, du Nord et de la Bretagne."

En tête du classement (dont Paris est exclu) vient le département des Yvelines. Il est suivi du Rhône, de l'Isère, de la Haute-Garonne et des Hauts-de-Seine. La Loire-Atlantique n'arrive qu'au 29^e rang, le Finistère au 34^e, l'Ille-&-Vilaine au 41^e, le Morbihan au 53^e et les Côtes-du-Nord au 76^e.

Quand on pense que le Finistère est de tout l'hexagone le département où le taux de scolarisation est le plus élevé et quand on considère la place que le Trégor, patrie de Renan, d'Anatole Le Braz, de Charles Le Goffic, d'Anjéla Duval, de Maodez Glanndour et de tant d'autres poètes et écrivains, et terre de prédilection du théâtre populaire, on est en droit de douter du sérieux de ce palmarès. Il n'est, d'ailleurs, pas plus crédible en ce qui concerne les autres régions. Si la Creuse, par exemple, est un des départements où le nombre d'habitants au kilomètre carré est le plus faible, je sais de bonne source que cette population dispersée compense son isolement en lisant beaucoup.

Mais comment à été réalisé le classement ? "Lire" s'en explique et cette seule explication montre combien il est arbitraire et fallacieux. Des notes de 0 à 20 ont été données à chaque département en fonction de critères on ne peut plus arbitraires affectés eux-mêmes de coefficients encore plus arbitraires. Parmi les critères principaux, bénéficiant des plus forts coefficients, figurent le chiffre d'affaires du diffuseur Inter-Forum et... le nombre d'abonnés à "Lire". Cela frise la fumisterie. La diffusion du livre, en Bretagne, se fait davantage par Breizh Diffusion, Armor Diffusion et Hachette que par Inter Forum. Quant au nombre d'abonnés à "Lire", il est bien vaniteux de la part de cette revue de le considérer comme particulièrement significatif. Les résultats auraient été fort différents si l'on avait pris pour référence n'importe quelle autre revue littéraire. Cégeons que si, au lieu du nombre d'abonnés à "Lire", on avait pris en considération le nombre d'abonnés à "Korn-Boud", la Bretagne serait arrivée nettement en tête !

L'ennui, c'est que ce palmarès fantaisiste va impressionner beaucoup de gens

et nuire à l'image de marque de notre région en matière littéraire. Il conviendrait que toutes les instances culturelles bretonnes fassent quelque chose pour rétablir la vérité, défendre la réputation de notre public et du niveau littéraire de notre région. Mais, après tout, puisque l'enquête de "Lire" a semé le doute, il y aurait aussi un effort à faire, de la part du Ministère de la Culture, du Conseil Culturel, de l'Institut Culturel et des municipalités pour redresser vraiment la barre, agir en sorte que de pareilles choses ne puissent plus être écrites et, par tous les moyens, favoriser dans nos cinq départements la lecture publique et la lecture privée. Il y a un défi à relever !

Yann Brekilien

NOMS DE RUES ET ECRIVAINS BRETONS

Le Conseil Municipal de la commune de Fréhel vient, récemment, de débaptiser une place qui s'appelait jusqu'ici Place du Moulin au Vieux Bourg, pour lui attribuer le nom de "Place Louis Andouard, écrivain". Bravo ! Il mérite d'en être félicité. Ce n'est pas si souvent que les municipalités des villes bretonnes songent à honorer les écrivains du pays, surtout s'il s'agit d'écrivains de langue bretonne comme Louis Andouard.

Mais il faut être juste : si le fait est rare, il n'est pas exceptionnel. D'après une étude assez récente portant sur 35 villes des 5 départements bretons, 11 rues sont dédiées à Jean-Pierre Calloc'h, 9 à Frédéric Le Guyader, 7 à La Villemarqué, 6 à Luzel, 4 à Le Coniéc, 3 à Fransez Vallée, Joseph Loth, Léon Le Berre - Abalor, Jaker Riou, Mikael Le Nobletz, 2 à Anjela Duval, Youenn Drézen, Yann Sohier, Meven Mordiern, 1 à Pierre Mocaër et à Emile Ernault. Pour les écrivains bretons d'expression française, on compte 21 rues Jules Verne, 21 rue Chateaubriand, 20 rues Anatole Le Braz, 19 rues Charles Le Goffic, 18 rues Brizeux, 11 rues Paul Féval, 10 rues Emile Souvestre et René-Guy Cadou, 9 rues Ernest Renan, Le Sage, Lamennais, 8 rues Max Jacob, 6 rues Louis Hémon, 5 rues Saint-Pol-Roux, 4 rues Villiers-de-l'Isle-Adam, Le Dantec, Vercel, 3 rues Ernest Hello, 2 rues Louis Guilloux, Victor Ségalen, Marc Elder, Abélard, Elie Fréron, Noël du Fail...

Beaucoup de rues de villes bretonnes portent des noms d'écrivains non bretons, mais moins qu'on ne pourrait le penser. Le record de Jules Verne et de Chateaubriand n'est battu que par Victor Hugo (24 rues) et encore celui-ci était-il breton par sa mère.

Certaines villes ont fait largement appel à la littérature bretonne pour la dénomination de leurs voies. C'est, par exemple, le cas de Quimper. Notre association n'y est, certes, pas étrangère, mais Quimper mérite d'être inscrit au Tableau d'Honneur. On y trouve, en effet (sous réserve d'omissions) des rues dédiées aux écrivains bretons suivants : Abalor, Alain Bouchart, Alain Le Sage, Anatole Le Braz, Angèle Vannier, Anjela Duval, Anne de Mesmeur, Armand Robin, Arthur de La Borderie, Auguste Dupouy, Bertrand d'Argentré, Brizeux, Chanoine Moreau, Charles Chassé, Charles Le Goffic, Chateaubriand, Claude Dervenn, Colonel Rény, Elie Fréron, Elisa Mercœur, Emile Souvestre, Ernest Le Barzic, Ernest Renan, Filomena Cadoret, François Ménez, François Vallée, Frédéric Le Guyader, Georges Perros, Guillaume Bougeant, Jean-François Le Coniéc, Jaker Riou, Jean Merrien, Jeanne Valmier-Queignec, Jean-Pierre Calloc'h, Jehan Lagadeux, Jos Parker, Joseph Loth, Jules Simon, Jules Verne, Lamennais, Leconte de Lisle, Loelz Herrieu, Louis Hémon, Louis Le Guennec, Louis Ogès, Louis Tiercelin, Luzel, Moe de Pompery, Marc Elder, Marie-Paule Salonne, Max Jacob, Paul Féval, Paul Sébillot, Pierre Mocaër, René-Guy Cadou, Saint-Pol-Roux, Tanguy Malmanche, Tristan Corbière, Victor Ségalen, De La Villemarqué, Xavier de Langlais, Xavier Grall, Yeun Ar Gow et Youenn Drézen.

Qui dit mieux ?

Bien souvent, les municipalités n'attendent que des suggestions. A nous de les faire. Quimper en est la preuve

VERS LE CONGRES 1987

Le Bureau de l'Association a déjà tenu plusieurs réunions - dont la dernière à La Gacilly, avec des personnalités locales - pour la préparation du Congrès 1987. La date qui a été définitivement retenue pour ce congrès est celle des 6 et 7 juin, car c'est le seul moment où nous pouvons compter sur la présence de notre cher "sponsor" Yves Rocher, l'industriel bien connu, maire de La Gacilly, qui assure chaque année le financement du Grand Prix des Ecrivains Bretons

Notre ami Michel Mohrt, de l'Académie Française, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce congrès.

Pour le public local, les animations commenceront dès le vendredi 5 juin. Dans l'après-midi, en effet, seront inaugurées deux expositions, l'une sur les écrivains des pays de Vilaine, l'autre de cartes postales concernant cette contrée. A la Bibliothèque, aura lieu une séance de poésie pour les scolaires. Le soir se succéderont plusieurs petites causeries, d'une vingtaine de minutes chacune, faites par des conférenciers différents et suivies de discussion. Il est question de causer sur les Pays de Vilaine, sur les noms de lieux et de personnes, sur le légendaire.

Le congrès proprement dit commencera, le samedi 6, par l'Assemblée Générale de l'Association, qui occupera la matinée. L'après-midi, aura lieu la remise des prix, suivie d'un vin d'honneur avec buffet. La vente-signature traditionnelle aura lieu pendant ce vin d'honneur. Verre en main, ce sera beaucoup plus cette "rencontre des auteurs avec leurs lecteurs" dont on parle toujours, mais qu'il est bien impossible de réaliser de façon authentique quand les écrivains sont alignés derrière des rangées de tables.

La journée du samedi se terminera, comme d'habitude, par de fraternelles agapes entre nous, accompagnés de nos conjoints et invités. Ce joyeux repas se déroulera dans une ferme-auberge, à St-Martin-sur-Oust.

L'expérience du dernier congrès a démontré que les congressistes apprécient fort la détente que constitue une excursion en commun, dans une ambiance chaleureuse. La journée du dimanche sera donc consacrée à une telle excursion. Nous prendrons place, le matin, sur une vedette qui nous fera descendre l'Oust. Nous en débarquerons à l'heure du déjeuner et, après le repas, monterons dans un autocar qui nous promènera à travers la campagne. Nous visiterons églises et châteaux et pourrons goûter le charme de ce joli terroir à cheval sur trois des départements bretons, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique.

Il est, d'ores et déjà, demandé à chacun d'entre vous, de signaler au président de l'Association les noms des écrivains nés ou ayant demeuré dans les Pays de Vilaine (cantons d'Allaire, La Gacilly, La Roche-Bernard, Redon, Pipriac, le Grand-Fougeray, Guéméné-Penfao, Saint-Nicolas-de-Redon et Saint-Gildas-des-Bois) dont il a connaissance. Il ne faudrait pas, en effet, que, par inadvertance, nous en oublions un seul. Il s'agit aussi bien des auteurs actuellement vivants que des écrivains du passé.

Que ceux qui pourraient faire une petite causerie le vendredi soir veuillent bien, également, le faire savoir sans tarder au président. Merci.



NOUVELLES PROFESSIONNELLES

Notre amie Irène Froin vient de fonder avec Jeanne Bourin un Grand Prix littéraire de la Femme qui sera attribué chaque année au printemps à une œuvre de femme illustrant la féminité dans ce qu'elle a de plus universel. Il sera doté d'un bijou original offert par Alain Boucheron ainsi que d'une publicité d'un montant très important pour l'ouvrage et l'auteur distingués par le jury.

Une circulaire interministérielle a précisé que les activités des auteurs d'œuvres de l'esprit (œuvres littéraires, dramatiques, musicales, chorégraphiques, audiovisuelles, cinématographiques, graphiques et plastiques) sont compatibles avec le bénéfice d'une préretraite et que les recettes perçues à ce titre ne seront pas déduites du montant des allocations, que l'œuvre ait été publiée ou diffusée avant ou après le départ en préretraite.

Depuis le 1^{er} avril dernier, les écrivains affiliés à la Sécurité Sociale en tant qu'auteurs (cotisent à l'AGESSA) bénéficient des mêmes avantages que les salariés. Les indemnités journalières de l'assurance maladie-maternité peuvent leur être accordées, à condition qu'ils acquittent une cotisation "assurance maladie-maternité, invalidité, décès" et "assurance veuvage".

NOUVELLES DES LETTRES BRETONNES EN GÉNÉRAL

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès, le 25 novembre, du grand poète de langue bretonne, Maodez Glanndour, de son vrai nom l'Abbé Louis Le Floe'h, ancien recteur de Louannec (tout comme saint Yves lui-même). Il a publié de nombreux poèmes, d'une émouvante beauté, dans Studi hag Ober, Gwalarn, Sav, Sterenn, Al Liamm et dans des recueils parmi lesquels il faut citer "Imram", "Komzou bev", "Mile'hwid ar Serr-Noz", qui sont des œuvres maîtresses. Il a traduit en breton une partie de la Bible, rendant évident que le breton se prête beaucoup mieux que le français à l'expression de la pensée biblique. Ses traductions ont une beauté, une profondeur, une poésie que n'atteint aucune traduction française. Il était âgé de 77 ans.

Le 7^{ème} Festival du Livre en Bretagne aura lieu les 3, 4 et 5 avril 1987 à Saint-Brieuc. Organisé par la Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc qui dirige avec dynamisme notre amie Nicole Meyer-Vray, il bénéficiera de la collaboration de l'Association Paul Bert, de la Jeunesse et des Sports, de l'Institut Culturel de Bretagne et pourra ainsi s'étendre géographiquement. L'accord a, en effet, été obtenu d'utiliser la grande salle d'exposition du sous-sol, ce qui double la surface et facilite accès et circulation. Notre association y disposera d'un stand. Le thème retenu pour 1987 est "Texte et Son" et il sera insisté particulièrement sur l'aspect "région".

Des journées d'étude sur le Livre organisées par la Section Littérature Ecrite de l'Institut Culturel de Bretagne, se dérouleront du 19 au 21 juin à Saint-Malo, au Centre de la Briantais. Elles réuniront écrivains, éditeurs, diffuseurs, libraires, bibliothécaires et journalistes de la région. Retenez ces dates. Nous souhaitons que de très nombreux membres de notre associations soient présents.

Le Cercle Poétique de Tiphaine, de Dinan, décernera le samedi 30 mai 1987, les 26 prix et l'Hermine d'or du Concours international des Amitiés Poétiques de France. Les œuvres doivent être envoyées en 3 exemplaires dactylographiés, sous l'anonymat d'un oiseau, d'un adjectif et d'un chiffre, avant le 15 février 1987, à la Présidente, notre amie Mme Annick Pégeault-Cueff, 9 rue du Lion d'Or, 22100 Lanvallay-Dinan. S'adresser à elle pour tous renseignements.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION VIENNENT DE PUBLIER

- François BEAUVY - Poèmes et contes brayons de Philéas Lebesgue (CDDP de l'Oise, avenue Victor-Hugo, 60 000 Beauvais), 40 F + port.
- Gwenn-Aël BOLLORE - La Saga de l'anguille (Gallimard), 59 F.
- Hervé LE BOTERF - Robert Le Vigan, le mal aimé du cinéma (France-Empire).
- Clouette COMBES - Une rose pour le soleil, roman (Cid éditions), 50 F.
- Clouette COMBES - L'Enfant mage, roman (Cid éditions), 65 F.
- Alain DUPONT - Tu quoque, ml filli (Chez l'auteur, 33 rue Mansart, St-Brieuc).
- ERLANNIG - La Résistance bretonne à Napoléon Bonaparte, de 1799 à 1815, histoire (éd. Albatros).
- Gérard LE GOUIC - Instantanés et portraits-minute, poèmes (Rougerie).
- Alain GUEL - Kathbad, roman, suivi de Mémoire de Kathbad (Ere).
- Jean-Edern HALLIER - L'Evangile du fou (Albin-Michel).
- Jean MARKALE - Gisors et l'énigme des Templiers, histoire.
- Michel MOHRT - La Guerre civile (Gallimard), 85 F.
- Philippe MOUZAN - Rêveries féales, poèmes (chez l'auteur, Bellevue, St-Marc-sur-Couesnon, 35140 St-Aubin-du-Cormier).
- Yves PLASSERAUD - collaboration à Les Minorités à l'âge de l'Etat-nation, ouvrage collectif (Fayard).
- Jean-Jacques PRADO - La Bretagne avant Nominoë, histoire (Imprimerie de la Manutention, B.P. 20, 53100 Mayenne), franco 170 F.
- Philippe TRUCHON - La Taupinière ensoleillée (chez l'auteur, La Violes, 44590 Lusanger).

LE CARNET DE KORN BOUD

C'est avec joie que nous avons appris l'attribution du Grand Prix du Mont Saint-Michel 1986, décerné dans le cadre des Rencontres poétiques internationales, à notre ami Gérard Le Guic, pour l'ensemble de son œuvre. Le prix lui a été remis au Mont-Saint-Michel, en présence de Léopold Sédor Senghor, venu recevoir lui-même le prix 1985. Toutes nos félicitations, cher Gérard.

Le Prix Bretagne 1986 a été obtenu par notre ami Jean Laugier, à qui nous adressons nos plus chaleureuses félicitations. Jean Laugier, lui aussi, est couronné pour l'ensemble de son œuvre.

Tous nos compliments également à notre sympathique François Moal dont l'ouvrage "Corhaix et le Poher" a obtenu le Prix Pascal Pondaven.

Nous avons été heureux de voir notre ami Jean Markale lauréat d'un des prix de la Société des Gens de Lettres, le Prix Aram Sayabalian, pour son ouvrage "Le Chêne de la sagesse". Nous l'en félicitons de tout cœur.

Le foyer de nos chers Clouette Combes et Amorys, son mari, vient encore de s'enrichir de quatre nouveaux enfants adoptés, un petit garçon et une petite fille de l'Inde et deux enfants du Brésil. Chaleureux compliments. Et tous nos vœux de bienvenue aux enfants.

LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA FEMME

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

1. - Le Grand Prix littéraire de la Femme est destiné à récompenser un roman, un essai ou un document édité dans l'année précédant la réunion du jury.
2. - Ce prix couronnera une œuvre de femme de langue française illustrant la féminité dans ce qu'elle a de plus universel : cœur, corps, esprit, âme, à tous les moments du passé, du présent et de l'avenir.
3. - Il sera décerné tous les ans au printemps, si possible le jour du printemps, et dans un lieu approprié à la définition du prix.
4. - Le prix est constitué d'un bijou original offert par Alain Boucheron, assorti d'une annonce publicitaire sur le livre primé et son auteur. Alain Boucheron assume par ailleurs les frais afférents à l'organisation du prix.
5. - Les ouvrages proposés pour ce prix doivent être envoyés au siège du Grand Prix littéraire de la Femme, chez Alain Boucheron, 26 place Vendôme à Paris 1^{er}, qui se chargera de les redistribuer aux membres du jury.
6. - Le vote du jury est acquis à la majorité absolue des voix. Le jury est composé de douze jurés. La Présidente du jury est Jeanne Bourin, sa Secrétaire Générale Irène Frain. La Présidente du jury possède double voix au-delà de cinq tours. Les autres membres du jury sont, par ordre alphabétique : Ivan Clouas, Annie Duperey, Marylène Delbourg-Delphis, Sylvie Genevoix, Michel Grisolia, Frédérique Hébraud, Félicien Marceau, de l'Académie Française, Geneviève Moll, Catherine Nay, Pierre-Yves Trémois, de l'Institut.

LA LETTRE DU GDM

Notre ami Yves Plasseraud dirige un intéressant petit bulletin, "La Lettre du GDM", organe du Groupement pour les Droits des Minorités". On y trouve des articles, des informations, de la bibliographie au sujet des minorités culturelles du monde entier dont les droits sont si souvent bafoués par les États. Il y est, en particulier, question de l'enseignement de la langue bretonne.

Nombre de membres de notre association partagent, c'est bien évident, les préoccupations des rédacteurs de ce bulletin et prendraient certainement grand intérêt à sa lecture. Nous les invitons à prendre contact avec Yves Plasseraud, 60 rue Violet, 75015 Paris. Prix de l'abonnement : 50 F.

Le GDM a publié des rapports sur les Basques, les Corses, les Arméniens, les Hongrois de Roumanie, les Kurdes d'Iran, les autochtones du Vietnam Central, les Tziganes. On peut se procurer ces rapports (25 F + frais d'envoi) auprès du G.D.M., 14 rue Nanteuil, 75015 Paris.

LES CAHIERS DE LA BAULE, n° 47

Le n° 47 de la sympathique revue littéraire "Les Cahiers de La Baule", dirigée par notre ami Emile Cocher, est sorti en juillet dernier. Sous une présentation agréable, comme toujours (beau papier, belle typographie, jolies illustrations), il contient l'éditorial du président, un récit de voyage au Maroc, une évocation du débarquement en Normandie et du bombardement de Lisieux, et de nombreux poèmes inédits.

Nous recommandons cette revue à tous les poètes. Abonnements : un an 50 F, deux ans 90 F, trois ans 135 F. S'adresser à Mme Leguinnere, 10 avenue des Eglantiers, 44500 La Baule (Bretagne).

PRIX DES ECRIVAINS BRETONS

RÈGLEMENT

1. - Les prix littéraires des Ecrivains Bretons sont décernés annuellement, au printemps, dans le cadre du Congrès des Ecrivains Bretons.
2. - Ne sont admis à concourir que les ouvrages édités au cours de l'année précédente et dont les auteurs sont bretons, d'origine ou de résidence.
3. - Tous les genres littéraires sont acceptés. Les ouvrages présentés peuvent être en prose ou en vers (vers classiques ou vers libres). Ils peuvent être en langue française ou en langue bretonne.
4. - Les ouvrages doivent être imprimés. Le jury décide souverainement, dans les cas douteux, si le procédé de reproduction utilisé peut être considéré comme une impression.
5. - Les candidats doivent envoyer leurs œuvres entre le 1^{er} novembre et le 15 janvier, en neuf exemplaires, au Secrétariat des Prix des Ecrivains Bretons, Bibliothèque Municipale, place Toull-al-Ler, 29000 Quimper.
6. - Le Grand Prix, d'un montant de 12 000 fr (Fondation Yves Rocher) pourra être attribué indifféremment à un roman, un essai, un recueil de poèmes, de nouvelles, de contes ou un ouvrage historique, en langue française ou en langue bretonne. Les autres prix, de montants divers, seront affectés, par décision souveraine du jury, en fonction du genre qui aura été couronné par le Grand Prix.
7. - Le Prix Per Roy sera obligatoirement décerné à une œuvre en breton, le Prix Pierre Mocèr à une œuvre en français, le Prix Le Mercier d'Erna à un ouvrage d'histoire.
8. - Les autres prix sont, en principe, le Prix de la Ville où se tient le Congrès, le Prix des Bretons de Paris et le Prix de la Fondation Paul Ricard. Mais l'existence des prix est subordonnée à la volonté des fondateurs, il peut en être supprimé ou ajouté, sans que les concurrents soient admis à élever de réclamation.
9. - Le jury se réunit pour décider de l'attribution des prix sur convocation de son président. Les membres du jury empêchés peuvent donner procuration à d'autres membres pour voter en leur nom. Ils peuvent désigner les candidats à qui vont leurs suffrages, mais ce mandat impératif ne vaut que pour le premier tour.
10. - Les votes ont lieu à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Il est procédé, pour chaque prix, à autant de tours de scrutin qu'il est nécessaire, en une ou plusieurs séances.
11. - Les rééditions d'œuvres anciennes dont l'auteur est vivant, peuvent concourir si un minimum de 20 ans s'est écoulé depuis l'édition précédente. Pour les ouvrages en plusieurs tomes, la date prise en considération comme date de publication, est celle de la sortie du dernier volume. Elle vaut pour l'ensemble de l'ouvrage.
12. - Le seul fait de concourir implique l'acceptation du présent règlement. Le jury a compétence pour l'interpréter et, au besoin, le compléter. Il décide souverainement et aucune réclamation contre ses décisions, quelles qu'elles soient, ne sera recevable.

La remise des Prix 1987 aura lieu à La Caillilly (54), le 6 juin 1987

LES SOLITUDES HABITEES

d'Yves La Prairie (Ed. Saint-Germain-des-Près)

Yves La Prairie annonce bien le Paradoxe pour ces solitudes créatrices de présences vagabondes. Insensiblement, nous entrons dans la marche cadencée et salvatrice. Nous voici saisis par l'Âme jusqu'aux fibres les plus intimes de nos corps revivifiés, de nos cœurs battant comme ils respirent, avidement, transportés dans le Temps de par le Monde vers des instants privilégiés.

Tant regarder et tant découvrir jusqu'en soi-même !
Par le talent de l'Autre, le Poète.

Fonction magique à poésie !
Des reflets de l'image de Dieu.

Yves La Prairie nous guide dans le labyrinthe de sa mémoire et de ses miroirs réfléchissants. Appel à la nôtre, pour des haltes initiatiques.

Femme, mystère de l'Homme, landes marines,
Remontées jusqu'aux Abers dans les senteurs d'iode et de sel dans les tempêtes.
Des mondes clos aux mondes en errances du diable. Dramatiques Boat People.
Solitude terrienne, parfois aussi de l'étang en Bièvre vers New-York City
Pour apercevoir la mer encore.

Aussi en Sénégal chez Mahomet, le frère Noir
Et ceux de Polynésie, des Mers du Sud
Rentrer au Pays, de fougères, de pins, de feuillus.
Solitude sensuelle par caprices de plume et d'humour
Nostalgique au long cours, jusqu'en votre S.O.S.

"Le Mystère est bordé d'Infini"
Plus encore quand L'Ankou rôde
Faire peur à la mort par les "jusants du Souvenir"
Par "un enfant tout petit qui sourit à la vie".

A lire pour s'enchanter puisque, vous le dites, poète : "La dernière minute a nom Métamorphose".

Jorda Renault

SAINT-MEEN-LE-GRAND

de Clotilde-Y. Duvaufferrier-Chapelle

L'auteur, après St Malo de l'Isle, nous entraîne cette fois en Argoat à la découverte des chemins bretons qui conduisent à St Meen-le-Grand, au cœur de la Bretagne, lieu mythique et bien réel.

Pays de Montfort en la Brocéliande sacrée.
En final les Princes de Bretagne descendent vers nous, de leur grand arbre branchu... Un superbe "feuillu". De quoi satisfaire toutes les curiosités culturelles par un gay savoir, une sorte de chasse au Papillon-métamorphose !
Ce livre dense et vivant est d'une historienne exigeante et passionnée, peut-être moins lyrique que moi, elle se doit de maîtriser sa plume ! Noblesse oblige, les Ancêtres de sa famille y figurent.

Quel périple - un voyage organisé pour tous les âges. En route pour St-Méen, tôt matin. On éprouve de la fierté dans l'air vivifiant, allant vers le centre d'une étoile brillant sur toute la terre de Bretagne...

A travers de Pittoresques documents photographiques sur le siècle, nous retrouvons toute une parenté endormie... Des ressemblances aimées, bien des noms de famille sont aussi les nôtres - ceux du pays Gallo et ceux plus celtiques souvent, des clairières gagnant toujours sur l'immense forêt des peux de jadis.

Des clairières pour les cités vertes d'Espérance en l'Avenir.

Jorda Renault

Il est possible de se procurer cet ouvrage chez l'auteur, 8 rue du Revenant, 35400 St-Malo. Tél. 99.61.12.48

LE COMITE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION

I. Bureau

Président	: Yann BREKILLEN, 38 rue Jeanne d'Arc, 29000 Quimper
Vice-Présidente	: Simone MORAND, 14 rue Vasselot, 35000 Rennes
Secrétaire	: Jorda Roran CAOUSSIN, Le Drenec, 29212 Plabennec
Chancelier	: Yann POILVET, B.P. 123, 22400 Lamballe
Tésorier	: Hervé JAOUEN, Kerdévet, Ergué-Gabéric, 29000 Quimper
Bibliothécaire	: François ROUILLARD, 41 rue d'Alsace, 29000 Quimper
Secrétaire adjoint	: LeC CAMUS, Ar Presbital Koz, Le Temple en Garentoir 56200 La Gacilly

II. Délégués départementaux

Côtes-du-Nord	: Roger LAOUENAN, La Casanderie, Brélévénec, 22300 Lannion
Finistère	: Gérard Le GOUIC, 28 place St-Corentin, 29000 Quimper
Ille-et-Vilaine	: René SAUVAGET, 33 rue des Châtaigniers, 35830 Betton
Loire-Atlantique	: Anne PERON, 221 Bst. B, rue Molière, 44400 St-Nazaire et Emile COCHER, 16 avenue des Noëllies, 44500 La Boule
Morbihan	: Yvon MAUFFRET, Ti Lan Lire, 56730 Saint-Gildas-de-Rhuys

III. Autres membres du Comité

Michel MOHRT, de l'Académie Française, 4 bis rue du Cherche-Midi, 75004 Paris
Irène FRAIN, 145 rue Pelleport, 75020 Paris
Charles Le QUINTREC, Kerhuiten, 29114 Moëlon-sur-Mer



douster en overenneu en ur
[chapél,
Ur chapélig didrous é mézeu
[Breiz-Izel !

Bout, dré ur galon glan, er houleuen distér.
E luh bepred dirag en Osti, o douster !
Bout er beleg gredus ar saù doh en aotér,
E kenig en aberh, o douster !... O douster !...

Y. B. Calloc'h.

ÉDIT. GLOLE, 1940-45

Archives Herry-Ronau Croissin-Carlier